



Votre correspondant :

Cindy BENOIT

Tél : 06 44 11 06 46

lesamberts@ccprs.fr

SEJOURS GERAUDOT 2022

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant cet été au centre de vacances « les Amberts » à Géraudot.

Merci de vous munir des documents suivants :

- Le livret d'inscription complété et signé ;
- La copie de l'attestation de la Sécurité Sociale ou de la CMU ;
- Une attestation de responsabilité civile ou couvrant les activités extra-scolaires (voir avec votre assureur : la RC est couverte par votre assurance habitation) ;
- Les bons CAF ou MSA (si vous en bénéficiez) ;
- Un justificatif de domicile pour les résidents de la CCPRS (parents ou grands-parents) ;
- La copie du brevet de natation ;
- En cas de garde séparée, le jugement ou l'ordonnance du juge relatif à l'organisation de la garde ;
- La fiche sanitaire de liaison complétée et signée accompagnée obligatoirement :
 - d'une copie du carnet de vaccinations (les vaccinations obligatoires doivent être à jour) ;
 - d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport de moins de 3 mois (**document type à faire compléter par le médecin**) ;
 - de l'ordonnance du médecin si votre enfant suit un traitement médical ;
 - en cas d'allergie alimentaire, de la copie du plan alimentaire individuel ;
- Le règlement par chèque à l'ordre « Rec Régie Locations/Séjours », chèques vacances, espèces, carte bancaire.

La remise du dossier **COMPLET** se fera, en prenant **rendez-vous au 06.44.11.06.46**, à l'Hôtel Communautaire, 9 bis place des Martyrs, 10100 Romilly-sur-Seine.

Toute l'équipe d'animation souhaite la bienvenue à votre enfant !

#lebonheurauxamberts